

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1831

**Artikel:** Les voies de la Maturité doivent rester ouvertes : la diversité existant d'un canton à l'autre n'est pas forcément néfaste, mais des passerelles sont à encourager pour une formation optimale  
**Autor:** Schöni Bartoli, Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013919>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les voies de la Maturité doivent rester ouvertes

*La diversité existant d'un canton à l'autre n'est pas forcément néfaste, mais des passerelles sont à encourager pour une formation optimale*

Daniel Schöni Bartoli (30 juin 2009)

En Suisse, le terme de «Maturité» comme diplôme revêt deux acceptations: maturité «gymnasiale» et maturité «professionnelle». La première est obtenue suite à un parcours uniquement scolaire alors que la seconde vient à l'issue d'une formation professionnelle. Cette dernière est relativement récente (le terme date de 1993) et le nombre d'apprentis qui obtiennent ce diplôme est en forte hausse ces dernières années (4400 en 1997, 10615 en 2007 selon l'OFS). Voir les statistiques de l'éducation 2008.

Dernièrement, la question du nombre de maturités gymnasiales a fait l'objet d'articles dans la presse. Les statistiques montrent en effet une grande disparité dans ce domaine: près de 30% à Genève et moins de 15% à Saint-Gall. De manière générale, le nombre de titres décernés est sensiblement plus élevé en Suisse romande et italienne, puisque tous ces cantons, à l'exception du Valais, dépassent la moyenne suisse (20%). Les différences ne sont pourtant pas dues qu'à ces raisons culturelles, mais aussi économiques. Un canton comme Genève, dominé par le tertiaire et un secteur international important est naturellement plus demandeur d'universitaires que les cantons ruraux.

A Zurich, on choisit aussi de limiter artificiellement le nombre de maturités à 20%. Les responsables zurichoises de

l'instruction publique défendent ce choix en estimant qu'une sélection doit être opérée avant l'accès aux universités et autres écoles supérieures. A leurs yeux, cela permet de maintenir un meilleur niveau. Dans les cantons romands, les choses sont perçues différemment et on est sensible à l'idée d'amener une plus grande proportion de jeunes au niveau de la maturité. Là où certains se préoccupent du niveau des 20% atteignant la maturité gymnasiale, d'autres se préoccupent du niveau d'une tranche plus large des jeunes en formation. Vaste débat.

De son côté, la maturité professionnelle est un choix bien différent. Certains apprentis suivent les cours de maturité en parallèle à leur formation professionnelle (maturité dite intégrée) alors que d'autres y consacrent une année à plein temps à l'issue de leur apprentissage. Le but est généralement d'obtenir le droit d'entrer dans une HES. Une nouvelle ordonnance fédérale a été élaborée suite à la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui permettra de mieux profiler les diplômés. Ici, ce ne sont plus systématiquement les cantons latins qui montrent les statistiques les plus élevées: les cantons de Zurich, des Grisons ou de Schaffhouse sont nettement au dessus de la moyenne nationale. Mais le nombre de maturités professionnelles reste généralement très en dessous

de celui des maturités gymnasiales, s'étalant de 5% pour Bâle-Ville à un peu plus de 16% pour le Jura.

De manière générale, la totalité des diplômes de maturité délivrés se situe entre 25 et 40% pour la quasi-totalité des cantons. Les différences observées incitent à s'interroger sur l'égalité des chances en fonction du lieu d'habitation. La question se pose aussi de savoir quel est le nombre idéal de maturité à décerner et si on veut tendre à offrir à plus de jeunes la possibilité d'accéder à des formations de niveau supérieur.

Au vu des statistiques, la Suisse compte aujourd'hui encore sensiblement moins d'étudiants que les autres pays européens. Cela peut donner l'impression que notre pays s'efforce de maintenir un haut niveau d'exigence, mais on constate parallèlement que les entreprises suisses ont de plus en plus souvent recours à des spécialistes formés à l'étranger, notamment à des Allemands arrivés en masse dans notre pays ces dernières années. On peut donc se demander si le nombre de jeunes formés en Suisse est suffisant et si nous ne tendons pas à nous rendre dépendants de l'importation de spécialistes étrangers. Mais parallèlement, l'importance de l'apprentissage contribue fortement à éviter le nombre important de sans-diplômes que connaissent certains de nos voisins. Le faible taux de

chômage des jeunes en comparaison internationale est à ce prix et le système suisse de formation a encore de beaux jours devant lui.

Le chiffre des 20% a un caractère quelque peu fétichiste. Il contribue à opérer une sélection très stricte des candidats, mais cette sélection ne peut à elle seule garantir la qualité des formations. On notera en particulier qu'elle perpétue une «*constante macabre*» qui consiste à programmer à l'avance le nombre d'échecs nécessaires quelque soit le niveau réel des élèves. On peut aussi remarquer ici que la maturité gymnasiale suisse continue à exiger une grande polyvalence en recourant très peu aux coefficients dans l'évaluation. En comparaison, les candidats français au baccalauréat français font des choix déjà très tranchés entre les sections

scientifique, littéraire et économique. Là où un jeune Suisse faisant un blocage avec l'allemand ou les mathématiques sera durement sanctionné, un jeune Français pourra choisir une section lui ouvrant des études universitaires où il pourra exceller malgré sa faiblesse dans un domaine précis. On rencontre ainsi dans nos écoles professionnelles de nombreux jeunes très capables qui ont renoncé aux études suite à un échec dans une branche particulière.

Une plus grande ouverture ne doit toutefois pas affaiblir les exigences et conduire à un afflux massif d'étudiants qui perdent pied dans les universités. Le choix d'une maturité suisse non-spécialisée n'est donc pas à remettre en cause, car il existe une voie tout à fait intéressante pour ceux qui auront fait le choix de la

formation professionnelle: la «*passerelle vers les hautes études universitaires pour les détenteurs de maturités professionnelles*». Cette solution a l'avantage de permettre à des jeunes ayant rencontré plus tardivement un intérêt pour les études de rejoindre les universités. Parmi eux, certains deviendront excellents et il serait regrettable de se priver de leurs talents. Notons encore que d'autres solutions que la passerelle existent aussi. Au-delà du nombre idéal de maturités, un encouragement à ceux qui font le choix de la maturité professionnelle suivie d'études devrait être augmenté, notamment par le développement des bourses d'étude. La volonté d'étudier ne se révélant pas à 15 ans chez tous les jeunes, les portes doivent rester ouvertes.

## Pas de conseiller fédéral pour Federer

### *La Suisse officielle ignore le plus grand sportif de tous les temps*

Alex Dépraz (6 juillet 2009)

Un événement exceptionnel au terme d'un match au scénario époustouflant. Roger Federer est devenu ce dimanche plus que ce qu'il était déjà soit le meilleur joueur de tennis de l'histoire. Sa 6ème victoire à Wimbledon, la 15ème en Grand Chelem font figurer le Bâlois au panthéon du sport. Quel autre que lui peut se targuer d'avoir dominé pareillement un sport qui n'est ni le biathlon ni le tir à l'arc pendant une si longue durée? L'immense champion se double d'un homme

irréprochable en dehors du *court, gentleman* polyglotte bientôt père de famille. A tel point que ceux qui lui cherchent encore des poux n'ont que sa perfection à lui reprocher.

La Suisse officielle paraît empruntée devant ce joyau confédéral. Aucun représentant de la Confédération ne figurait entre Pete Sampras et John McEnroe dans la tribune du Centre Court. Le fantômatique Ueli Maurer n'a parlé de sports

ce week-end que pour expliquer comment enfermer le plus rapidement possible les hooligans qui déferleraient dans les stades suisses. On ne comptera pas sa piteuse tentative de bras de fer contre Obama parmi les performances sportives. Il n'y avait aujourd'hui toujours pas trace d'un communiqué officiel – fût-ce un sobre message de félicitations – sur [www.admin.ch](http://www.admin.ch) pas plus que sur le site du canton d'origine du «maître».